

Bureau syndical

Compte-rendu de réunion



Réunion du lundi 3 juillet 2017 à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Étaient présents :

Avec voix délibérative :

- Mme AUBERT Le Mesnil-Saint-Denis
- M. BARBOTIN Conseil régional d'Ile-de-France
- M. BENIZE Conseil départemental des Yvelines
- Mme BOONE Jouars-Pontchartrain
- M. CHIVOT Auffargis
- M. De WINTER Dampierre-en-Yvelines
- M. FRONTERA Saint-Jean-de-Beauregard
- M. GUEGUEN Saint-Lambert-des-Bois
- M. MONTEGUT Choisel
- M. PASSET Cernay-la-Ville
- M. PELLETIER CC Haute Vallée de Chevreuse
- M. POUPART Bonnelles
- M. VANDEWALLE Conseil départemental des Yvelines

Ainsi que :

Mme GIOBELLINA (UAP).

PNR : MMES LE LAGADEC, DUMAZEAU, HOUGUET, MANOUVRIER, MONTET et TISSERONT et MM HARDY, STEPHAN et MARI.

Absents excusés :

- Mme DARCOS Conseil départemental de l'Essonne
- Mme DARMON Communauté Paris Saclay
- M. HUGONET Conseil régional Ile-de-France
- M. POULON Sonchamp

Pouvoirs :

M. POULON à M. POUPART
Mme DARCOS à M. VANDEWALLE

1. Approbation du compte-rendu du bureau du 16 mai 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Validation des aides attribuées par les commissions Développement économique et Energie du 4 mai et du 22 juin 2017

Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce du Parc naturel régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse

Modernisation et développement de l'entreprise Barnabé Richard ébéniste et création Saint-Rémy-lès-Chevreuse - M Barnabé RICHARD

Achat de différentes machines (une dégauchisseuse, une raboteuse et une scie toupie) et de matériel informatique afin d'amélioration de la productivité de l'entreprise.

- Achat de matériel : 28 524 € HT
- Subvention accordée : 4 278. 60 €
 - 2 139.30€ provenant du fonds PNR p796 (Yvelines)
 - 2 139.30€ provenant du fonds FISAC (sous réserve d'accord du FISAC)

Energie

Isolation thermique des combles de la mairie de Saint-Jean-de-Beauregard (Aide 5.4)

Travaux : Isolation en laine de bois. Montant HT des travaux : 11 553,35 €. Cout du poste isolation : 10 290,93 € HT.

Subvention PNR (70%) : 7 203,65 €

Conseil en énergie partagé phase 2 Saint-Léger-en-Yvelines 2016 (Aide 5.2)

Cout de l'opération : 1 817,50 €

Montant de l'aide du PNR (50%) : 908,75 €

Conseil en énergie partagé phase 2 Gometz-la-Ville (Aide 5.2)

Cout de l'opération : 1 758,75 €/an sur 3 ans

Montant de l'aide du PNR (50%) : 879,37 €/an sur 3 ans

Rénovation de l'éclairage public au Mesnil-Saint-Denis : changement de 22 lanternes (Aide 5.5)

Cout de l'opération : 12 104 € HT

Montant de l'aide du Parc (70%) : 8 000 € (plafond)

Rénovation de l'éclairage public aux Mesnuls (Aide 5.5)

Cout de l'opération : 11 508,60 €

Montant de l'aide du Parc (70%) : 8 000 € (plafond)

Ces deux dernières aides conditionnées à une révision de la politique d'éclairage public (plages horaires d'extinction ou diminution du nombre de lampadaires allumés) ainsi que les précédentes sont adoptées à l'unanimité.

3. Convention-cadre de partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines

La CMA des Yvelines est associée à la mise en œuvre des objectifs du Parc en termes de soutien du commerce et de l'artisanat et de maintien du dynamisme commercial du territoire. Une convention de partenariat a été signée en 2011, les membres du Bureau vote la reconduction de cette convention à l'unanimité.

4. Validation des aides attribuées par la Commission Patrimoine du 14 juin 2017

Restauration de façades au Moulin des Clayes (Saint-Rémy-lès-Chevreuse, M. et Mme Ruelle)

Aide 1-4 – opération N°2017/004/01.06

Dans le cadre de la remise en bon état de cette très ancienne propriété de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, les propriétaires procèdent à des travaux de ravalement sur la maison de maître, pour lesquels ils sollicitent une aide. Ces travaux font également l'objet d'une demande de labellisation auprès de la Fondation du Patrimoine.

Montant de l'opération : 70 510 € - Taux d'aide du Parc : 20% (plafonnée à 5 000 €)

Montant de l'aide du Parc : 5 000 €

Restauration d'une croix (Rochefort-en-Yvelines)

Aide 1-3 – opération N° 2017/005/01.03

Cette croix est située à l'entrée du Cimetière « Vieux » de Rochefort, daté du XVIII, en gré, d'une hauteur de 4.70 m, sur une stèle composée de trois marches. L'altération progressive des marches et la colonisation de mousses, ainsi que l'altération de la croix induisent un caractère inesthétique et dangereux.

Montant de l'opération : 9 416 € - Taux d'aide du Parc : 70%

Montant de l'aide du Parc : 6 591 €

Restauration d'une façade bois dans la Ferme de Villeziers (Saint-Jean-de-Beauregard)

Aide 1-3 – opération N°2017/003/01.03

Cette ancienne ferme, pilier du Hameau de Villeziers, a été rachetée par la Commune pour garder et sauvegarder ce patrimoine ainsi que de redonner vie au village.

Montant de l'opération : 20 830 € - Taux d'aide du Parc : 70%

Montant de l'aide du Parc : 14 581 €

Ces aides sont adoptées à l'unanimité.

5. Validation des aides attribuées par la commission Culture du 14 juin 2017

Les Journées Ravel

Association Les Journées Ravel

8 000 euros - Aide en communication

Le Festival Ravel s'est déployé sur plusieurs lieux patrimoniaux dans un nombre croissant de communes depuis plusieurs années. En 2017, la Chapelle à Clairefontaine, le château de Breteuil notamment accueilleront des concerts.

Les rendez-vous du Lieu, sorties de résidences en Vallée de Chevreuse

Compagnie L'Air libre

8 000 euros sous réserve de la tenue de 11 dates de spectacle - Aide en communication

Portes ouvertes d'ateliers d'artistes

Association Hélium

3 000 euros - Aide en communication

Festival Nomade, musiques en liberté

Association Calisto 235

800 euros sous réserve que les conférences programmées se déroulent sur d'autres communes que St Lambert - Aide en communication

Festival VO/VF, le monde en livre

Association VO/VF Aide en communication.

Dossier à remplir auprès de la commission Communication pour le volet éco responsable.

Ces aides sont adoptées à l'unanimité.

6. Validation des aides attribuées par la commission Architecture, Urbanisme et Paysage du 28 juin 2017

Paysage :

Aménagement du jardin du presbytère (Cernay-la-Ville)

Aide 2.3 : « Travaux de mise en valeur paysagère des espaces publics »

Taux : 60% - Montant de l'aide du PNR : 12 085.50 €

Urbanisme :

Démarches de participation citoyenne prévues dans le cadre du projet d'EcoQuartier « La perche aux mares » (Le Perray-en-Yvelines)

Aide « Accompagnement d'une démarche innovante et/ou expérimentale de concertation citoyenne »

Taux : 70% - Montant de l'aide du PNR : 7 000 €

Le Perray a été retenu comme l'un des 100 éco-quartiers régionaux labellisés.

Ces aides sont adoptées à l'unanimité.

7. Validation des aides attribuées par la commission Agriculture du 29 juin 2017

Aide 12.2 - clôtures agricoles pour pâturage ovins

SCEA Respeliers - M. Camille et Thomas Respeliers (Bazoches-sur-Guyonne)

La SCEA Respeliers est une exploitation familiale créée en 2014 avec la création d'un atelier ovins en vente directe. L'exploitation vient de s'engager dans la signature de 2 contrats MAEC en 2017 et notamment sur l'absence de fertilisation des prairies naturelles sur 23 ha. Les exploitants souhaitent réhabiliter les clôtures sur deux prairies pour un linéaire total de 2 km avec la fourniture d'un grillage à mailles pour la mise à l'herbe des moutons.

- Montant des investissements : 3 400.00 € H.T.
- Taux : 60% sur matériaux uniquement.
- Subvention PNR : 2 040.00 € H.T.

Plan de Parc : Les prairies à enclore sont inscrites en Zone d'intérêt écologique à conforter (ZIEC).

Aides précédentes : L'exploitation n'a jamais reçu de subventions du PNR.

Aide 12.2 - Clôtures agricoles pour pâturage équin

Mme Marie-Christine Gémy (Les Mesnuls)

Mme Gémy est agricultrice en entreprise individuelle établie sur la commune des Mesnuls. Son exploitation se compose de 35 ha de terres céréalières et de 20 ha d'herbages qu'elle exploite au titre du poney-club des Mesnuls. Elle souhaite réhabiliter les clôtures sur deux prairies pour un linéaire total de plus de 2 km avec plusieurs rangs de fil lisse et un rang de fil de ronce et la fourniture de 1000 pieux en robinier.

- Montant des investissements : 9 289 € H.T.
- Taux : 50% sur matériaux uniquement.
- Subvention PNR : 4 645 € H.T.

Plan de Parc : Les prairies à enclore sont inscrites en Zone d'intérêt écologique à conforter (ZIEC).

Aides précédentes : L'exploitation n'a jamais reçu de subventions du PNR.

Les élus du Bureau ont largement débattu du type de clôture (fil de ronce déconseillé pour les chevaux) et conseillent à Mme Gémy de se renseigner sur la réglementation autorisée. Renseignements pris, les parcelles à enclore sont des prés d'estive éloignés du centre-équestre et ne reçoivent pas la visites des cavaliers, elles ne sont donc pas concernées par l'interdiction effective du fil de ronce destinée à prévenir tout risque pour le public.

Aide 12.2 - Clôtures agricoles pour pâturage équin SCEA Ferme de l'Hirondelle – Marc Massard (Mareil-le-Guyon)

La SCEA Ferme de l'Hirondelle est une exploitation agricole implantée à Mareil-le-Guyon en polycultures-élevage. Après avoir longtemps été consacrée à la production de produits fermiers (volailles et ovins), l'exploitation s'est tournée ces dernières décennies vers les céréales et de façon très minoritaire vers l'élevage équin. Aujourd'hui, l'exploitant diminue progressivement sa part de grandes cultures pour renforcer l'activité de poulinaie et la vente de chevaux de concours. L'exploitation vient de s'engager dans la signature de 3 contrats MAEC en 2017 et notamment sur la reconversion de terres de cultures en herbages sur près de 40 ha. L'exploitant sollicite une aide pour la réalisation de clôtures agricoles pour la mise à l'herbe de chevaux sur une partie des nouvelles prairies créées.

- Montant des investissements : *en attente de devis*
- Taux : 60% sur matériaux uniquement.
- Subvention PNR : *en attente de devis*

Plan de Parc : Les prairies à enclore sont inscrites en Zone d'intérêt écologique à conforter (ZIEC).

Aides précédentes : L'exploitation a reçu une aide du PNR de 1100 € H.T. en 2016 pour la création de 700 ml de haies champêtres (Aide 6.4).

Aide 12.1 – Acquisition d'un lamier pour l'entretien de haies Earl Ferme de la Grand'maison - M. Frédéric Peltier (Chevreuse)

L'EARL de la Ferme de la Grand Maison est une exploitation d'élevage bovin viande, dont la production se commercialise en circuit court. L'exploitation s'est engagée dans la signature de 2 contrats MAEC en 2015 et notamment dans une mesure système de maintien de l'activité d'élevage sur l'ensemble de l'exploitation. En gérant par pâturage et fauche plus de 200 ha de prairies naturelles, cette exploitation tient un rôle majeur dans la préservation des prairies naturelles du territoire. Cet intérêt écologique tient à la fois aux modalités d'exploitation traditionnelle des prés (pâturage extensif, faible fertilisation) et au maintien des infrastructures écologiques comme les haies, bosquets, arbres isolés et mares au sein des pâtures. L'exploitant souhaite acquérir un lamier à scies circulaires pour réaliser l'entretien d'un grand linéaire de haies et lisières présentes sur l'ensemble de son exploitation.

- Montant des investissements : 3 500.00 € H.T.
- Taux : 40%
- Subvention PNR : 1 400.00 € H.T.

Plan de Parc : De nombreuses prairies gérées par cette exploitation sont inscrites en Site de biodiversité remarquable (SBR) ainsi qu'en Zone d'intérêt écologique à conforter (ZIEC).

Aides précédentes : Les dernières subventions du PNR versées à cette exploitation datent de 2013 (12.1 pour 960 € H.T., acquisition broyeur sous clôtures) et 2015 (12.2 pour 5 063.60 € HT, réalisation de clôtures agricoles).

8. Création de tarifs pour la boutique de la Maison du Parc

Produits de la Ferme de Grand'Maison

- Rillettes de bœuf : 7,50 € le pot de 200 g
- Bolognaise maison : 16,10 € le pot de 800 g

Les peintres de la Vallée de Chevreuse

Philippe et France SHUBERT, éditions de l'Amateur/ JNF Productions, 2016 au prix de 32,- €

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.

9. Tarifs pour le Petit Moulin des Vaux de Cernay

Modification de tarifs à l'espace café

Constatant un fort succès de la terrasse du café du Petit Moulin et souhaitant favoriser l'intérêt pour la visite du musée et équilibrer le service par rapport à l'accueil de l'équipement culturel, il est proposé une augmentation des tarifs de l'espace café pour les consommateurs qui ne souhaitent pas visiter le musée (non-visiteurs). Cette modification serait appliquée pour tous les produits destinés à une consommation sur place.

Suggestion des prix espace Café :

Produit	Tarif visiteurs	Tarifs non visiteurs
Café, thé, chocolat	1.50 €	2.50 €
Café gourmand	2.50 €	3.50 €
Jus de pomme/ poire	1.50 €	2.50 €
Jus de pomme pétillant	2.00 € (<i>augmentation</i>)	2.50 €
Financiers	1.00 €	1.50 €
Tartelettes simples	2.50 €	3.00 €
Tartelettes saison	3.50 €	4.00 €

Création de tarifs pour de nouveaux produits dérivés

Posters avec des reproductions des toiles des peintres paysagistes (vendus dans un tube de protection)

- Tarif unitaire de vente : 8€

Création de tarif pour la location de la salle de réunion du Petit Moulin

Souhaitant accompagner les entreprises et acteurs locaux dans leurs différentes activités (réunions de travail, conférences, ateliers), il est proposé la mise à disposition de la salle de 30m2 au RDC Bas du Petit Moulin avec l'équipement (5 tables, 36 chaises, un vidéoprojecteur), sur réservation, selon le tarif suivant :

- Associations, TPE (très petites entreprises de moins de 10 salariés), collectivités territoriales : 80€/demi-journée ; 160€/ la journée)
- Les entreprises de 10 salariés et plus : 250€/demi-journée, 400€/ la journée
- La caution s'élèvera à 500€ (qui ne sera pas encaissée).

Visites guidées par l'équipe du Petit Moulin sur demande pour les groupes constitués (à partir de 10 personnes).

Afin d'élargir l'offre du Petit Moulin pour les groupes constitués, il est proposé une visite guidée uniquement du musée d'une durée d'environ 1h15.

5€ /visite + entrée au musée (tarif groupe 3€ + supplément de 2€ pour la visite)
Exemple : un groupe de 30 personnes paye 150€ pour leur visite.

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.